

Supplique à Jean-Pierre Chevènement

écrit par Christine Tasin | 7 décembre 2011



A lire, ci-dessous, cette remarquable lettre de Pascal Olivier, co-fondateur de Résistance républicaine, et membre du Mouvement Républicain et Citoyen, à propos du vote de la loi sur le droit de vote des étrangers.

Cher camarade, cher Jean-Pierre,

Le 8 décembre prochain au Sénat, en faisant progresser le processus pour le droit de vote et d'éligibilité des étrangers, la fausse gauche portera gravement atteinte à ce qui fonde la France, et au delà, à ce qui fonde une bonne partie de l'humanité, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789. Son article III est tout particulièrement visé : «Le

principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément».

Tu as dans ton livre-programme, *Sortir la France de l'impasse*, brillamment expliqué en quoi cette «citoyenneté de résidence», purement idéologique, introduite par le traité de Maastricht et clairement rejetée par les Français le 29 mai 2005, n'a pas de surcroît à être étendue aux résidents extra-communautaires. Tu as parfaitement démontré en quoi la chimérique monnaie unique, cause des graves tourments que subissent les peuples européens, était également le produit de l'idéologie d'apprentis sorciers qui faisant fi de nations millénaires pensaient qu'en l'absence d'un corps politique européen, un cratos pouvait créer un demos. Il s'agit donc bien d'une seule et même question, la contre-révolution en marche, il s'agit d'étouffer le cri de Valmy, de tourner la page de notre Grande

révolution qui a éclairé et éclaire le monde.

«Le saucissonnage de la citoyenneté» comme tu le dis si bien n'est qu'une étape vers la création d'un «contre-citoyen», autrement dit d'un sujet du monde post-démocratique en gestation, sujet totalement indépendant de la nationalité. Les conclusions du Conseil européen de Tampere des 15 et 16 octobre 1999 vont dans ce sens : *« Le statut juridique des ressortissants des pays tiers devrait être rapproché de celui des ressortissants des Etats membres. Une personne résidant légalement dans un Etat membre pendant une période à déterminer et titulaire d'un permis de séjour de longue durée devrait se voir octroyer dans cet Etat membre un ensemble de droits uniformes aussi proches que possible de ceux dont jouissent les citoyens de l'Union européenne ».*

Une partie importante de la fausse gauche est favorable à cette «citoyenneté européenne» de résidence et demande que

les extra-communautaires jouissent des mêmes droits que les communautaires, donc y compris du droit de vote et d'éligibilité à l'élection du Parlement européen. L'autre partie de la fausse gauche, plus prudente, préfère procéder par étapes en commençant par les municipales. Les ennemis de la nation n'ont pas encore vraiment trouvé la faille pour exiger la même chose pour les législatives et les présidentielles, mais ce n'est pas vraiment nécessaire puisque l'échelon national est appelé à disparaître...

Aussi, je suis peiné et consterné d'apprendre que tu ne prendras pas part au débat et au vote sous prétexte de ne pas te «laisser instrumentaliser» ! Seul toi peux peser sur le débat. Il doit bien se trouver à gauche une poignée de sénateurs sincères que tu pourrais convaincre, et à droite parmi ceux tentés par la pseudo-modernité de cet abandon de souveraineté, une autre poignée de sénateurs que tu pourrais également

convaincre. Cela suffirait à faire capoter ce funeste dessein des ennemis de la nation. Tout au moins cela servirait à relever le débat. Je pense en disant cela, entre autres, au rapporteur de la proposition de loi scélérate, Esther Benbassa, appartenant au régressif, obscurantiste et réactionnaire EELV. Elle a tout simplement omis dans sa présentation historique lors de l'examen en commission le fameux article III de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen !

Tu demandes à François Hollande d'acquérir une stature d'homme d'Etat en s'affranchissant des turpitudes de son parti et de celui des Verts. Charité bien ordonnée commence par soi-même, n'es-tu pas candidat ! Pourquoi cette désertion ? Si tu penses que faire bouger les lignes sur cette question à gauche est une cause désespérée, pourquoi au moins ne pas sauver l'honneur de la gauche par ta participation au débat et au vote ? Il me semblait que tu avais fait tien

**l'aphorisme de Guillaume d'Orange
emprunté à Charles le Téméraire : « Point
n'est besoin d'espérer pour entreprendre
ni de réussir pour persévérer».**

Salut et fraternité.

Pascal Olivier,

militant du MRC

**co-fondateur de Résistance républicaine
avec deux anciens camarades du MRC.**

<http://blog.pascalolivier.fr/>